



Compte-rendu
COMITÉ DES LOISIRS
Mardi 2 décembre 2021 – 19 h
Visioconférence ZOOM

Sont présents :

| | |
|-------------------------------------|--|
| M. Marc-André Desrochers, président | |
| M. Réjean Mégré, conseiller | M. Denis Chapdelaine, citoyen |
| Mme Danielle Lanciaux, conseillère | Mme Line Labrie, citoyenne |
| M. Jean-Pierre Charuest, maire | Mme Josianne Groleau, citoyenne |
| Mme Mélissa Veilleux, citoyenne | Mme Sonia Quirion, responsable loisirs, culture et vie communautaire |
| M. Jean-Christophe Levac, citoyen | |
| M. François Rodrigue, citoyen | |

Absences :

M. Ghislain Lafortune, citoyen

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marc-André Desrochers souhaite la bienvenue et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est adopté à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté, en laissant le point Varia ouvert.

2. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre tenue le 12 octobre 2021

Le compte-rendu est accepté tel que présenté. Unanime

3. Suivis de la dernière réunion

Les suivis de la dernière réunion seront couverts dans la présente rencontre.

4 Post-mortem Halloween 31 octobre

Étant donné la pluie diluvienne du 31 octobre, le sentier d'énigmes des jeunes n'a pas eu lieu, deux tentes ont été installées près de la rue pour que les gens ne soient trempés et pour protéger les jeunes bénévoles, les énigmes ont été faites et des bonbons ont été donnés. La formule sous les tentes est à renouveler car facile à décorer et à l'abri des intempéries. Il y a eu plus de 400 enfants qui sont passés, le double de 2020 malgré la météo. Une belle ambiance avait lieu sur la rue Bellevue mais l'activité a peut-être attiré plus d'achalandage dans les rues près du parc. Un post-mortem aura lieu avec les jeunes et une proposition pour 2022 sera soumise au comité par la suite, à noter que l'an prochain l'Halloween sera durant la semaine donc les jeunes ne seront pas disponibles avant 16 h pour le montage. Il est mentionné qu'il y a une centaine de jeunes qui passent l'Halloween dans le quartier du Hameau.

5 Feu d'artifice 31 décembre (lieu de tir ?)

Le conseil a accepté la recommandation du comité des loisirs de tenir un feu d'artifice le 31 décembre 2021. Il a été question au conseil de changer le lieu de tir comme au Récré-O-Parc? À la suite d'un vote en tour de table, le comité des loisirs recommande à l'unanimité de tenir le feu d'artifice tel que prévu sur le site de la Meunerie (chemin de la Station) pour permettre une plus grande visibilité aux citoyens.

6 Plaisirs d'hiver 2022

6.1 Soumission jeux gonflables

La soumission pour 1 gros jeu gonflable 2 petits jeux a été présentée, le comité recommande de louer 1 gros jeu et 1 petit jeu seulement cette année.

6.2 Programmation

Vendredi 4 février 2022

18 h 30 à 21 h 30, Petit feu de joie, bar à chocolats chauds

Glissade et trottinette des neiges enchantées - apportez votre lampe frontale/de poche

18 h 30 à 20 h 30 Disco patin sur la grande patinoire avec musique et ambiance lumineuse

*Le hockey libre aura lieu à partir de 20 h 30

18 h 45 et 20 h 15 Départ de la promenade guidée en raquettes ou en ski de fond - apportez votre lampe frontale/de poche et vos raquettes

Samedi 5 février 2022

11h, Ouverture du site, activités en continu durant la journée (Jeux gonflables, glissade, petits feux de joie)

12 h BBQ service de hot-dogs

11 h à 14 h Patin libre sur la grande patinoire

12 h 30 Début des tours en carriole

13 h 30 à 15 h Danse country Winslow Dancers (à confirmer)

14 h à 15 h Concours d'habiletés avec un gardien de but

15 h Conte près du feu par la Bibliothèque Estelle-Bureau

15 h 30 Fin des tours en carriole

16 h Fin des activités organisées

À faire : Sonia va contacter Winslow Dancers pour voir s'ils peuvent offrir de la danse country hivernale.

a. Règles hivernales COVID (il faudra demander le passeport vaccinal)

La programmation aura lieu selon les règles sanitaires en vigueur, il faudra prévoir des bénévoles pour scanner les passeports vaccinaux. Le comité souhaite offrir des breuvages et des collations, ça se fera à l'extérieur du chalet des loisirs sous des tentes et dans le gazebo car il y aura une capacité maximale à respecter dans le chalet. Le bar de la Fête nationale pourrait être installé pour créer un demi-mur et couper le froid. Il est suggéré d'offrir des collations chaudes comme du gruau et du chili à la mijoteuse.

b. Calèche

Deux fournisseurs ont été approchés, Les Blakes de Compton qui ne sont pas disponibles le 5 février car sont réservés depuis longtemps à Ayers Cliff, ils seraient disponibles le 19 février. Le comité se questionne sur le changement de date et décide de conserver la date du 4-5 février. Le deuxième fournisseur est Yoland Verplast de Saint-François-Xavier de Brompton, il a fait les tours de calèche en 2022 et 2019, il charge plus cher car il est plus loin. À la suite d'un tour de table pour voter, le comité des loisirs recommande de réserver la carriole de Yoland Verplast au coût de 900\$ pour le samedi 5 février.

À faire : Sonia doit réserver la calèche.

7. Subvention en Estrie on bouge

Le tout nouveau programme En Estrie, on bouge! vise à accompagner les corporations municipales de moins de 10 000 habitants, dans leur offre d'activités physiques et de plein air de proximité, afin de leur permettre d'augmenter les occasions de pratique à l'extérieur en toutes saisons et d'accroître l'inclusion dans leurs activités et sur les lieux de pratique de plein air et d'activité physique. Le programme propose quatre volets: •Volet Aménagement : pour bonifier les espaces publics extérieurs existants ou en créer de nouveaux, propices à la pratique d'activités physiques et de plein air; •Volet Activités / animations : pour offrir de nouvelles activités à la

population (initiation, découverte); • Volet Équipements / matériel : pour acquérir du matériel afin d'animer les sites extérieurs ou rendre accessible du matériel durable; • Volet Événement : pour organiser une journée ou une semaine thématique de grande envergure. *Une corporation peut présenter une demande correspondant à l'un ou à l'ensemble des volets, tant que celle-ci totalise 3 500 \$. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ : • Réaliser le projet entre le 1er janvier et le 31 mai 2022. • Déposer le formulaire de demande dûment rempli au plus tard le 13 décembre 2021. • Le soutien financier demandé ne peut excéder 90 % des dépenses admissibles. • Respecter les normes gouvernementales en matière de santé publique. • Être en règle avec le CSLE lors des précédentes demandes.

Le comité des loisirs recommande de créer une semaine d'initiation aux activités sportives au Récré-O-Parc au printemps en mai pour lancer la saison estivale. Nous pourrions rejoindre une clientèle différente des samedis matin sportifs animés, les activités se tiendraient les soirs de semaine de 18 h 30 à 20 h 30. Le comité souhaite inclure un après-midi pour aînés dans le projet. Exemple : Lundi soir = volleyball de plage, mardi soir = soccer, mercredi après-midi des aînés = circuit-parcours d'exercice avec les panneaux d'exercice actuels et un entraîneur, jeudi soir = pickleball, vendredi soir = soirée des jeunes avec démonstration et initiation de skateboard. À la suite de cette semaine de découverte qui serait animée par des professionnels d'Acti-Sport et autres pour le Skateboard, le but serait de créer des ligues sportives citoyennes et que la soirée ou la journée devienne un rendez-vous hebdomadaire. Coûts budgétaires du projet : Animation par Acti-Sport = 275\$ X 3 soirs et 1 après-midi = 1100\$ plus taxes Démonstration de skateboard et trucs = 500\$ plus taxes. Achat de matériel sportif = ballons, raquettes-balles = 500\$ plus taxes. Total = 2100 \$ plus taxes. La Municipalité doit payer 10% des frais et la subvention paie 90%.

8. Fête nationale 2022

a. Proposition de la sonorisation

Le comité a reçu la soumission de la firme de Yvon Mathieu au coût de 2,000 \$ comme les dernières années, le comité des loisirs recommande d'accepter cette soumission telle que présentée.

b. Soumission pour le spectacle principal

Le comité a reçu la soumission de la comptonoise Maude Zulauff qui a monté un groupe de musiciens spécialement pour la fête nationale de Compton, un groupe composé de 5 musiciens, le montant demandé est de 500\$ par musicien pour un total de 2500\$ sans taxes. Ils assureront le spectacle principal et performeront de 21 h 15 à 22 h et de 22 h15 à 23 h (1h30 de spectacle). Le comité des loisirs recommande d'accepter cette soumission telle que présentée.

c. Organisation de Compton a du talent (création sous-comité avec les jeunes)

Après les fêtes, le comité des jeunes se rencontrera pour préparer Compton a du talent, ça leur prendra un mentor pour mener à terme ce gros projet, un cachet sera sûrement à prévoir pour cela. Le nom de Simon Lebel est ressorti, il sera contacté pour voir les possibilités.

d. Collaboration avec le marché de soir pour collaboration-arrimage pour la Fête nationale.

Sonia informe les membres du comité que les responsables du marché de soir de Compton souhaitent travailler en collaboration avec le comité des loisirs pour organiser les festivités de la fête nationale car ce sera soir de marché le 23 juin.

e. Soumission des feux d'artifice

La firme FAE pyrotechnie a soumis une proposition pour le 23 juin 2022, une proposition de spectacle pyromusical de 7 minutes au coût de 7,500 \$ plus taxes ou un feu d'artifice traditionnel de 7 minutes 30 secondes sans musique au coût de 5,500 \$ plus taxes. Le comité des loisirs recommande d'accepter l'offre de feu d'artifice sans musique au coût de 5,500 \$ plus taxes et de mettre une musique d'ambiance sur le site pendant le feu.

9. Varia

Les membres suivants sont en renouvellement de mandat au comité des loisirs :

- Mélissa Veilleux
- François Rodrigue
- Denis Chapdelaine
- Josianne Groleau
- Line Labrie

Les membres qui souhaitent renouveler leur participation doivent compléter le court formulaire ou envoyer un courriel à Sonia Quirion mentionnant leur attention avant la fin de l'année 2021.

Projet d'amélioration Basketball

Marc-André souligne que les paniers de basketball au Récré-O-Parc sont un peu trop élevés pour que les enfants puissent les utiliser. Il souligne que le terrain de basketball est situé à côté du skate-park et ça cohabite mal. Le terrain de basketball pourrait être plus petit. Il faudrait savoir ce que les gens veulent pour le basketball.

À faire : Le projet est à travailler en début 2022 et des propositions seront apportées au comité des loisirs par la suite.

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu en janvier 2022.

11. Levée de la rencontre

La rencontre est levée à 21 h 15.

Marc-André Desrochers, président

Sonia Quirion, secrétaire